

LEÇONS TYPES

LE COLBERTISME AUX XVII^{ème} ET XVIII^{ème} SIÈCLES

Classe de seconde

1. Justification

Les leçons consacrées aux origines et aux pratiques du Colbertisme nous paraissent essentielles parce que nous y voyons l'Etat peser sur l'orientation économique et parce que les structures économiques et sociales sont en passe de se transformer profondément. Bien sûr le protectionnisme nationaliste trouve sa première forme précise dans le Colbertisme, mais il est évident aussi que tout en poursuivant un objectif chrysohédoniste — déjà manifesté dans l'exclusif portugais, le bullionisme espagnol et même dans le « mercantilisme mercantile » anglais — Colbert, qui a proclamé lui aussi la primauté de la recherche de l'or par le commerce extérieur, a été le vrai promoteur de l'industrialisme. C'est d'ailleurs dans la mesure où il a drainé les capitaux publics et privés dans l'équipement de 120 manufactures qu'il a échoué dans la création de ses compagnies de commerce (manque de capitaux).

Du point de vue social, l'ascension d'une haute bourgeoisie industrielle à côté de la bourgeoisie commerciale et financière est plus qu'esquissée à l'époque de Colbert. Il faudra le noter lorsqu'un étudiera, immédiatement après la leçon d'histoire économique, le XVII^e siècle social.

L'intérêt provient aussi du fait qu'on pourra relier la politique colbertiste à ses antécédents théoriques et pratiques et que l'étude de ses moyens et des premières réactions critiques permet déjà de faire entrevoir les grandes théories du libéralisme économique, les problèmes de l'industrialisation aux temps contemporains et les oppositions futures entre protectionnisme et libre-échange, entre le dirigisme ou l'interventionnisme (jusque et y compris la nationalisation et la planification) et le système de la libre entreprise ou libéralisme économique.

En résumé, occasion excellente de lier les époques révolues à l'époque actuelle, de donner aux élèves le sens de la continuité historique, d'une certaine logique des faits tout en leur apportant des notions économiques indispensables à l'étude ou à l'approche du monde dans lequel ils vivent et en préparant ainsi des citoyens plus avertis, mieux informés.

2. Remarques liminaires

1. Il s'agit de trois leçons d'histoire économique qui logiquement font suite à l'étude des grandes transformations économiques et sociales intervenues au XVI^e siècle.

Nous divisons le cours d'histoire de la civilisation moderne (classe de 2^e des athénées) en trois périodes :

- l'avènement de la civilisation moderne - 1500-1650,
- l'apogée - 1650-1715,
- le déclin - 1715-1789.

Chaque période est étudiée aux points de vue politique interne, économique, social, culturel, religieux et international. L'évolution générale est illustrée, dans chaque domaine, par un ou deux exemples caractéristiques. Le Colbertisme marque l'apogée de l'époque moderne en économique et l'absolutisme de Louis XIV en politique interne. Les exceptions et les particularités (exemple, le régime parlementaire anglais au XVIII^e siècle) y trouvent bien entendu leur place. Le plan est, *mutatis mutandis*, celui du manuel de LOUSSE E. et ROLAND J., *Histoire de la civilisation moderne*, Wesmael-Charlier, Namur, 1939, 1^{re} édition.

2. Ces leçons ont été présentées et discutées à l'Athénée Royal de Namur, au cours d'une réunion de travail, à laquelle participaient une quinzaine de professeurs d'histoire sous la direction de Monsieur Louis Gothier, Inspecteur de l'Enseignement moyen en normal.

3. Motivation et actualisation

IMPORTANCE DES PROBLEMES ECONOMIQUES

a) A L'HEURE ACTUELLE: (à titre d'exemple)

1. Conférences économiques récentes.
Rapprochement économique (—> intégration) condition *sine qua non* de la réalisation de l'Europe politique.
2. Les questions économiques dans « l'avenir des communautés wallonne et flamande » (problème des autoroutes et de l'eau, problèmes charbonnier, implantation d'industries nouvelles : autant de questions à l'avant-plan dans notre vie politique présente).

b) DANS LE PASSÉ HISTORIQUE: (à titre d'exemples)

1. La puissance et la splendeur de Venise et des villes flamandes à la fin du moyen âge (XIV^e-XV^e siècles).
2. La puissance militaire et politique de l'Espagne au XVI^e siècle, et ses bases économiques (colonisation).
3. Le *Zollverein* et l'unification de l'Allemagne.
4. Le XIX^e siècle : le siècle de la *City* et de l'Angleterre.
5. Les fondements économiques de la victoire en 1918 comme en 1944.

L'INTERVENTION DE L'ETAT OU DU PRINCE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

1. L'octroi de privilèges et de monopoles aux villes du M.A.
2. La réduction de ces privilèges à la fin du moyen âge pour favoriser le passage de l'économie urbaine à l'économie nationale.
3. L'intervention de l'Espagne et du Portugal monarchiques dans l'exploitation des empires coloniaux au XVI^e siècle. Monopole et protection militaire.

4. Méthode

Questions sur les problèmes qui préoccupent ou qui agitent l'opinion. Utilisation des données récentes de la radio, de la T.V. ou de la presse (titres d'articles et thèmes d'émissions). Faire retrouver par les élèves les éléments sub b) vus au moins une fois dans le cours de l'année précédente ou en 5^{me}.

N.B. — Ne pas se laisser entraîner trop loin dans cette mise en marche qui ne peut prendre plus de quelques minutes — pas de longues considérations ou explications.

Eventuellement préparer un panneau de coupures de presse que les élèves auront pu parcourir ou qu'ils auront même contribué à rassembler et à présenter.

Schema

I. — ORIGINES ET ANTECEDENTS DU COLBERTISME

a) Les CONCEPTIONS NOUVELLES nées de la Renaissance et de la Réforme.

REM. : place à l'observation de l'homme corporel, de la nature et des faits matériels.

Conception nouvelle du bonheur et de la vie terrestre, appétit des biens matériels.

RÉF. : Le protestantisme moins hostile à la recherche du profit et aux affaires.

(Cf. le succès du luthéranisme dans la bourgeoisie allemande (1).)

(Cf. chez les puritains et les quakers, la réussite économique est signe d'heureuse prédestination.)

b) CIRCONSTANCES ET FAITS NOUVEAUX

ÉCONOMIQUES :

accumulation des métaux précieux et des profits capitalistes (commerce maritime et colonial),

essor de plus grandes « affaires » exigeant des mises de fonds considérables : banques; industries nouvelles; armes, soieries, textiles, constructions navales; compagnies de commerce,

= gros intérêts requérant l'attention du pouvoir et de ses premiers théoriciens et constituant un facteur de puissance.

SOCIAUX :

appauvrissement des fonctionnaires et des nobles (vie plus chère),
influence des milieux financiers (prêteurs et conseillers des rois).

(1) Texte de FEBVRE Luc., *Martin Luther*, Bruxelles, Paris, éd. du Sablon, Rieder, p. 117.

„A tous, les vieilles défenses pèsent d'un poids importun : celles qu'édicte l'Eglise, gardienne des traditions et de l'antique morale. Ils (les riches bourgeois) n'aiment pas l'Eglise. Elle les gêne, les bride, les montre au doigt comme des révoltés et des ennemis publics, etc.... »

Excellente page où L. Febvre oppose l'esprit nouveau de ces gros bourgeois protestants qui verront dans le message luthérien un affranchissement des vieilles préventions de l'Eglise.

POLITIQUES OU JURIDIQUES :

- intrusion de l'*Etat* monarchique centralisé et plus ou moins absolutiste dans tous les domaines et notamment dans l'économique,
 - défense des intérêts « nationaux » concordant avec ceux de la puissance (armement, flotte, argent).
- Moyens ? Flotte, douanes, réglementation.

c) LE PRÉCOLBERTISME

1. ÉLÉMENTS D'UNE DOCTRINE

Les premières analyses de Jean Bodin (1520-1591) sur le problème de la hausse des prix ⁽²⁾

Le 1^{er} *Traité d'économie politique* (1615) de Montchrétien (1576 ?-1621).

- *Chrysohédonisme* ou mirage de l'or (3) :

« L'or et l'argent suppléent aux nécessités de tout homme... Ce sont deux grands et fidèles amis et celui qui a dit le premier qu'ils étaient le nerf de la guerre, n'a point parlé mal à propos ; l'or est maintes fois plus puissant que le fer. »

- *Interventionnisme* fondé juridiquement :

« Le commerce est du droit des gens, il est du pouvoir du prince de le restreindre. »

- *Tempéré par un souci de liberté et de réciprocité :*

« Il doit être égal entre égaux et sous pareilles conditions entre pareils. »

- *Self-sufficiency* ou tendances à l'autarcie...

« est-ce un bon ménager que celui qui met la main à la bourse pour acheter ce qu'il peut cueillir de son propre fonds?... Toute société doit être abondamment fournie et de soi-même, elle ne doit point emprunter ce qui lui tient lieu de nécessaire car ne pouvant avoir qu'à la merci d'autrui, elle se rend faible d'autant. »
au nationalisme économique

« ... les marchands étrangers... sont des sangsues, des poux affaîmés qui sucent le suc et s'en nourrissent jusqu'au crever... »

- *Mise au travail des mendiants et vagabonds :*

« L'homme le plus entendu en fait de police n'est pas celui qui

(2) *Réponses aux paradoxes de M. de Malestroït*, in HAMELIN A., *Les doctrines économiques*, p. 33.

Trois causes : accroissement du nombre des pièces de monnaie, les « monopoles » qui placent le consommateur sous le joug du vendeur, le « dégast » (gaspillage ou surconsommation) des choses qu'on devrait ménager.

Dans *La République* (1576), Jean Bodin se révèle *populationniste*, « Il n'est richesse ni force que d'hommes » et *mercantiliste* et *industrialiste* (système douanier protectionniste).

(3) Il est évident qu'on peut limiter et les points de la doctrine et les extraits (tirés de HAMELIN, *op. cit.*, p. 35-37). L'essentiel est que l'intérêt des idées « colbertistes » de Montchrétien soit bien indiqué... en fonction des réalisations pratiques de Colbert.

par supplices rigoureux exterminent brigands et voleurs mais qui par occupation empêche qu'il n'en soit point. »

ses solutions : apprentissage à mi-temps et prison-ouvrier pour le vrai fainéant.

— *Industrialiste (il veut garantir le savoir-faire et la qualité) :*

« Je ne veux pas blâmer l'usage des bas de soie pourvu que le profit nous en demeure. »

C'est-à-dire à condition qu'ils soient fabriqués dans le pays et favorable à l'enseignement professionnel (des ateliers par province pour les différents métiers à enseigner)

à l'utilisation des machines (qui accélèrent le travail et font baisser les frais et les prix)

et à la concurrence « en toutes choses un grand aiguillon à bien faire » et à l'attrait du gain ⁽⁴⁾.

2. LES PREMIÈRES PRATIQUES COLBERTISTES

Le bullionisme ⁽⁵⁾ espagnol ou « métallisme » :

Comment accumuler les métaux précieux ?

— interdiction de les exporter

— attirer l'or étranger (intérêt élevé)

— « balance des contrats » (équivalence export-import) ⁽⁶⁾
contrainte étatique.

L'exclusif portugais : monopole et fiscalité d'Etat (épices)

et hollandais (Cie des Indes : monopole concédé par l'Etat).

Le mercantilisme ou commercialisme anglais

développement du commerce et de la navigation

« vendre et transporter »

acte de navigation : monopole du trafic.

en France : Sully = mercantilisme agraire (relance agricole : O. de Serres)

*Laffemas († 1612) = redressement économique et social
par des réglementations*

des manufactures nouvelles

des institutions commerciales

« les draps de soie importés d'Italie enlèvent plus de sommes de deniers que n'en ont coûté les armées depuis 25 ans. »

« Quand une douane rapporte 2 à 300.000 écus, pour cette somme donnée au roi, dix millions sortent de France. »

Le Conseil de commerce est une hiérarchie de Bureaux de Commerce dans les villes = offices de renseignements commerciaux,

(4) Voir HAMELIN A., *op. cit.*, p. 34.

(5) Bullion = lingot.

(6) « Tout navire étranger qui apporte en Espagne les produits de son pays doit emporter l'équivalent en produits espagnols ; inversement tout navire espagnol qui exporte des produits nationaux doit rapporter la valeur or de son chargement. »

de contrôle (*Label*) et tribunal d'arbitrage et de discipline du travail (7).

SYNTHESE : Dans les théories comme dans les pratiques précolbertistes se dégagent déjà les traits marquants du mercantilisme :

- intervention de l'Etat et nationalisme,
- mirage de l'or,
- primauté du commerce et tendance au monopole,
- un corollaire : les initiatives industrialistes.

1. et 2. « Comme il faut que les peuples aient de quoi payer avant qu'ils pensent à s'acquitter de leurs impositions, la conduite universelle des Finances doit toujours veiller à procurer aux peuples la facilité de vivre et de payer leurs impositions. »

3. et 4. « Il n'y a qu'une même quantité d'argent qui roule dans l'Europe et qui est augmentée de temps en temps par celui qui vient des Indes Occidentales ; il est certain que pour augmenter les 150 millions qui roulent dans le public, de 20, 30, 60 millions, il faut bien qu'on le prenne aux Etats voisins et il n'y a que le commerce seul et tout ce qui en dépend qui puisse produire ce grand effet. C'est une guerre perpétuelle et paisible d'esprit et d'industrie entre toutes les nations » (8).

4. « C'est toute la finance de France qui se met au service du grand chef Formont, le banquier fonde la Compagnie des Marbres des Pyrénées, établit des manufactures de draps de Hollande, et contribue à la création des Compagnies Maritimes ; Béchemel, fils d'un libraire de Rouen, ancien fermier-général dont la fortune monte à 16 millions, participe aux créations colbertistes ; Berthelot, organisateur du Service des Poudres, établit, avec l'architecte Le Vau, une manufacture de fer-blanc dans le Nivernais ; Dalhez de la Tour, receveur général... qui se met, pendant 20 ans, aux ordres de Colbert, crée des fabriques de canons, d'ancre de navire, de fer-blanc. Claustrier, receveur général, est aussi l'entrepreneur d'une manufacture d'or filé, à Lyon, etc... » (9)

Remarques : 1. collaboration des grands capitalistes ;

2. déclin des corporations et assujettissement des petits patrons au grand capital manufacturier ;

3. échec relatif de Colbert dans la création des grandes compagnies maritimes (manque de capitaux. Pourquoi ?)

II. — LE COLBERTISME OU MERCANTILISME FRANÇAIS

= une politique plus ou moins empirique plutôt qu'une doctrine.

COLBERT - le personnage et ses responsabilités ministérielles.

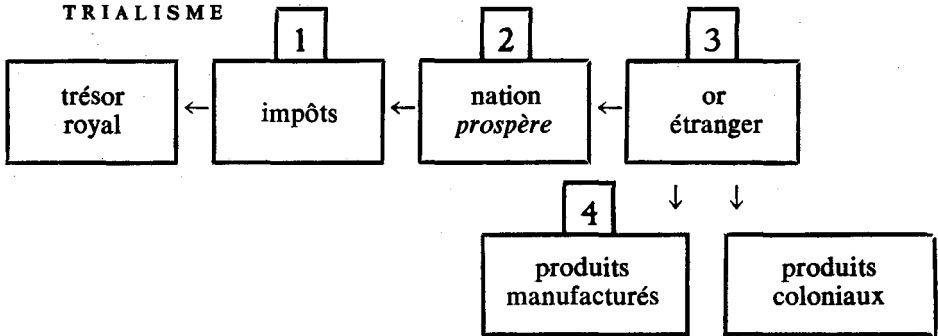
Politique économique cohérente et logique.

(7) On se bornera à définir le caractère essentiel des théories et pratiques mercantilistes avant Colbert.

(8) HAMELIN, *op. cit.*, p. 40-41.

(9) SAGNAC Ph., *La Formation de la Société française moderne*, Paris, P.U.F., 1945, t. I, p. 117.

a) FILIATION DE BASE: DU CHRYSOHEDONISME À L'INDUSTRIALISME



b) LE COMMERCE NATIONAL DÉVELOPPÉ ET PROTÉGÉ
OBJECTIF :

valeur des exportations > valeur des importations.

MOYENS :

système douanier protectionniste

ses limites : recettes fiscales

rétorsion des Etats étrangers

marine marchande

— Constructions navales (primes)

— Ports

— Compagnies commerciales

(« La prospérité de la marine marchande est le meilleur criterium de la prospérité du commerce extérieur »)⁽¹⁰⁾

expansion coloniale (Canada, Louisiane, Mississipi) pacte colonial.

c) UN IMPÉRATIF: L'INDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

L'Etat promoteur de l'industrie (120 manufactures)

— appel aux investissements

— primes à la fondation, à l'embauche et à l'agrandissement

— privilèges : monopoles - débouchés d'Etat

facilités (?)

financement - exemptions fiscales

(ex. : établissement de la manufacture Van Robais, dans TROUX et GOTHIER, *Textes Temps Modernes*.)

— qualité : réglementation

— transports : voies et canaux aménagés

— mise au travail des mendiants et... des moines !

Synthèse

COLBERT met en pratique les idées mercantilistes de Montchrétien et

(10) HAMELIN A., *op. cit.*, p. 40-41.

Laffemas. L'Etat intervient pour orienter l'économie vers le capitalisme commercial et surtout industriel. Il agit comme stimulant et non comme gérant ; la gestion est laissée à de grands financiers ou « capitaines » d'industrie sous réserve d'une réglementation contrôlée par les intendants. Ses initiatives seront imitées en Europe, elles préparent le déclin des vieux métiers et de l'artisanat traditionnaliste et l'avènement du grand capitalisme.

Le protectionnisme n'a été qu'un moyen de lutte économique avec les autres puissances économiques pour éviter les sorties d'or français (achat de fabricats étrangers) et favoriser les entrées d'or étranger (achat de fabricats français) conformément aux vues chryshédonistes : De moyen, l'industrialisation a tendance à devenir une fin.

ET APRES COLBERT ? ⁽¹¹⁾

a) *Succès dans le monde occidental* du système mercantiliste qui se maintiendra pendant tout le XVIII^e siècle et même le XIX^e siècle, en partie.

b) *Premières critiques formulées dès le début du XVIII^e siècle en France* :

1. contre le protectionnisme,
2. contre la réglementation excessive,
3. contre l'industrialisation qui a sacrifié l'agriculture (bas prix).

« Il faut revenir de la maxime de M. Colbert qui prétendait que la France pouvait se passer de tout le monde et qui voulait encore obliger les étrangers de recourir à nous... Ce ne serait plus un commerce que de fournir nos denrées et nos manufactures aux étrangers et de ne tirer d'eux que de l'argent... »

« Il n'y a que l'étranger qui puisse décharger le royaume de nos denrées (agricoles)... »

« ...il est de l'intérêt du Roi et de celui de l'Etat de lever les exclusions et de laisser la liberté... Toute la France respire (=aspire à) cette liberté. Elle relèverait le courage des négociants et les revenus du Roi augmenteraient à un tel point qu'on en serait surpris. » ⁽¹²⁾

— Critiques qui aboutiront d'ailleurs à un mouvement de libéralisation du commerce extérieur (cf. les traités ou projet de traité avec les P.V., la Prusse, la Perse (!), et même avec l'Angleterre en 1713.

« Mon opinion, écrit le contrôleur général Desmaretz à Mesnager, chargé d'une mission en Angleterre en 1712, est que plus on donnera de facilité aux étrangers de nous communiquer leurs marchandises et les productions de leur pays, plus on facilitera le débit des nôtres.

L'uniformité et la liberté en fait de commerce font toujours la richesse du pays où elles sont établies. » ⁽¹³⁾

Ainsi est posé le problème capital que rencontreront dans la seconde moitié

(11) Cette courte note est destinée à préparer la transition entre la leçon et celle qui sera consacrée au XVIII^e siècle économique.

(12) Ces trois textes sont repris par SAGNAC Ph. (*op. cit.*, t. I, p. 161-162) aux critiques formulées par des députés des villes et ports au *Conseil de Commerce* restauré en 1700.

(13) Ce texte est repris par SAGNAC Ph. (*op. cit.*, t. I, p. 161-162) aux critiques formulées par des députés des villes et ports au *Conseil de Commerce* restauré en 1700.

du XVIII^e siècle les Physiocrates en France et les économistes libéraux en Angleterre qui se prononceront résolument pour le « *Laisser faire, laisser passer* ».

— Comme plus tard on se demandera : Faut-il que l'Etat intervienne effectivement ou même autoritairement dans les affaires économiques (économie dirigée ou nationalisation de l'économie) ? Ou vaut-il mieux laisser complètement libres l'initiative individuelle ou capitaliste et la concurrence internationale ?

Actualisation

A partir du système de Colbert et du mouvement d'idées qu'il a engendré, on peut facilement évoquer l'actualité économique :

Quelques thèmes :

- Comment favorise-t-on l'implantation d'industries nouvelles ? zoning, financement, avantages fiscaux, etc....
- Programmation et planification
- Politique douanière et Marché Commun
- Accords économiques Est-Ouest (négociateurs ?)
- Problème des surplus agricoles
- Guerre du poulet
- Protectionnisme américain et Kennedy Round
- G.A.T.T.

Objectif

Donner aux élèves la notion d'une permanence ou d'une continuité des problèmes économiques, les initier à l'information économique et leur apprendre un peu le vocabulaire technique.

Vocabulaire

Dirigisme, libre-échange ou libéralisme économique, importation, exportation, investissement, financement, capitalisme commercial et capitalisme industriel, protectionniste ou colbertisme ou mercantilisme, industrialisme, monopole, exclusif, privilèges fiscaux.

REM. : *Définition du mercantilisme* donnée par HARSIN P. et par LIPSON ; cfr. R. SCHNERB, *Libre-échange et Protectionnisme*, « Que sais-je », 1963.

Questionnaire

- Quels sont les précurseurs de Colbert en France ?
- Comment a-t-il réalisé certaines de leurs idées ?
Montrez que Colbert n'a pas inventé le mercantilisme.
- Donnez une définition du Colbertisme ou du mercantilisme.

- Montrez la cohérence ou la logique de la politique économique suivie par Colbert. (Fins et moyens bien accordés.)
- Quelles objections a-t-on pu faire au système de Colbert dès la fin du XVII^e siècle ?
- Les méthodes de Colbert peuvent-elles encore être appliquées de nos jours, notamment dans les pays sous-développés ?
- Comparez bullionisme espagnol et colbertisme français quant au commerce extérieur (méthodes et résultats).
- Cherchez dans les journaux des informations économiques qui prouvent que systèmes et idées des XVII^e et XVIII^e siècles trouvent encore leur prolongement de nos jours.

Bibliographie

- VILLEY D., *Petite histoire des doctrines économiques*, P.U.F., 1945.
- LAJUGIE J., *Les doctrines économiques*, P.U.F., « Que sais-je ? » (386), 1960.
- LAJUGIE J., *Les systèmes économiques*, P.U.F., « Que sais-je ? » (753), 1957.
- SAGNAC Ph., *La formation de la société française moderne*, P.U.F., 1945.
- HAMELIN A., *Les doctrines économiques*, Les Editions ouvrières, 1959.
- GOTHIER et TROUX, *Textes d'histoire*, t. III, *Les Temps Modernes*, p. 195.59.
- SCHNERB R., *Libre échange et protectionnisme*, P.U.F., 1963, « Que sais-je ? » (1032).

Pierre LOTHE.